

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01598

Numéro SIREN : 534 076 740

Nom ou dénomination : FAYETTE & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2019 sous le numéro de dépôt 14992

Greffe du tribunal de commerce d'Aix en Provence



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 29/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/14992

Déposant :

Nom/dénomination : FAYETTE & ASSOCIES

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 534 076 740

N° gestion : 2011 B 01598



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102017	et clos le	30092018	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				<input checked="" type="checkbox"/>
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société SAS FAYETTE & ASSOCIES		Allée des Lilas Résidence Beaumanoir 13100 AIX EN PROVENCE	
SIRET	5 3 4 0 7 6 7 4 0 0 0 0 1 6		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées EXPERTISE COMPTABLE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	88 123	Bénéfice imposable à 28%	36 880	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	38 120			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquièmes)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 11/10/2018 Lieu: AIX EN PROVENCE
Tél:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
	Signature: F&ADVISORY

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).



C9

Désignation de l'entreprise : <u>Société SAS FAYETTE & ASSOCIES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>Allée des Lilas</u>		13100 AIX EN PROVENCE				
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>53407674000016</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le. <u>30092018</u>				
		N-1 <u>30092017</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
			Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB					
	Frais de développement * CX					
	Concessions, brevets et droits similaires AF					
	Fonds commercial (1) AH	599 060	599 060			
	Autres immobilisations incorporelles AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL					
	Terrains AN					
	Constructions AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR					
	Autres immobilisations corporelles AT	72 678	51 519	21 159		
Immobilisations en cours AV						
Avances et acomptes AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS					
	Autres participations CU	950	950			
	Créances rattachées à des participations BB					
	Autres titres immobilisés BD					
	Prêts BF					
	Autres immobilisations financières* BH					
TOTAL (II) BJ		672 688	51 519	621 169	616 419	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL				
		En cours de production de biens BN				
		En cours de production de services BP				
		Produits intermédiaires et finis BR				
	CRÉANCES	Marchandises BT				
		Avances et acomptes versés sur commandes BV				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	185 664	17 996	167 667	138 402
		Autres créances (3) BZ	38 039		38 039	65 087
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	375 351		375 351	409 590	
	Charges constatées d'avance (3)* CH					
	TOTAL (III) CJ	599 054	17 996	581 058	613 079	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 271 742	69 515	1 202 227	1 229 498	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



CF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Société SAS FAYETTE & ASSOCIES</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.30...0.00.....)	DA	230 000	230 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	42 500	42 500
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	23 000	23 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	118 177	118 177
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	135 769	124 842
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	549 446
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	35 394	27 726
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	38 891	85 568
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	140 739	101 427
	Dettes fiscales et sociales	DY	179 638	199 305
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 139	2 392
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	256 980	274 561
TOTAL (IV)		EC	652 781	690 979
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 202 227	1 229 498
RENVVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	639 527	673 205	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique



Handwritten signature 'C9'

Désignation de l'entreprise :		Société SAS FAYETTE & ASSOCIÉS						Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	1 178 394	FH		FI	1 178 394
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 178 394	FK		FL	1 178 394	1 133 465
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	9 331	9 657
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	25 002	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 631	39 214
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 220 357
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	493 851	472 937
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 921	7 442
	Salaires et traitements*					FY	385 126	376 713
	Charges sociales (10)					FZ	122 723	123 116
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	14 114	8 305	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	13 106	29 892			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)	GE	4 202	135				
Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF	1 041 044	1 018 540				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG	179 314	163 795				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	106		
Total des produits financiers (V)		GP		106				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	663	739	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)		GU	663	739				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV	(663)	(633)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW	178 650	163 162				

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	737		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	737		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		737		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices * (X)		43 619	38 320	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		1 221 095	1 182 441	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		1 085 326	1 057 599	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		135 769	124 842	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *		
		- Crédit bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	(9) Dont transferts de charges			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	737
art. 700				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



C9

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES				Néant					
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	599 060	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	65 795	LC		LD	18 864
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	65 795	LO		LP	18 864
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations		8U	950	8V		8W			
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V			
TOTAL IV		LQ	950	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	665 805	ØH		ØJ	18 864	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		DO	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	599 060	LW	599 060
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			IS		MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	11 981	MS	72 678	MT	72 678
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		
TOTAL III			1Y	11 981	NG	72 678	NH	72 678	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		1Ø		ØX	950	ØY	950	ØZ
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G
	TOTAL IV		13		NJ	950	NK	950	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	11 981	ØL	672 688	ØM	672 688

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000300 en Euros.

CABINET FAYETTE et Associés

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES

Néant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL	EM	EN			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF	PG	PH			
Terrains			PI	PJ	PK	PL			
Constructions	Sur sol propre		PM	PN	PO	PQ			
	Sur sol d'autrui		PR	PS	PT	PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	PW	PX	PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB	QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	QE	QF	QG			
	Matériel de transport		QH	QI	QJ	QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	QN	QO	51 519		
	Emballages récupérables et divers		QP	QR	QS	QT			
	TOTAL III	QU	49 386	QV	14 114	QW	11 981	QX	51 519
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	49 386	ØP	14 114	ØQ	11 981	ØR	51 519

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4				
	Inst. géol., agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol., agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant de l'exercice NP + NQ + NR	NW			NY							
		Total général non venant de l'exercice (NS + NT + NU)				Total général non venant de l'exercice (NW - NY)					

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CABINET FAYETTE et Associés

Dossier N° 000300 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIESNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7U	7Z	7A
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	13 106	UF	25 002
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL			UM		UN						
	Prêts (1) (2)			UP			UR		US						
	Autres immobilisations financières			UT			UV		UW						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA											
	Autres créances clients			UX	185 664			185 664							
	Créance représentative de titres (Prvision pour dépréciation antérieurement constatée *)			ZI											
	Personnel et comptes rattachés			UY	94			94							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ											
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	15 999			15 999							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	21 946			21 946							
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN											
		Divers		VP											
	Groupe et associés (2)			VC											
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR											
	Charges constatées d'avance			VS											
	TOTAUX				VT	223 703			223 703						
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD											
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE											
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF										
CADRE B				ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y											
Autres emprunts obligataires (1)				7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	35 394			22 140			13 254				
	à plus de 1 an à l'origine			VH											
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A											
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	140 739			140 739							
Personnel et comptes rattachés				8C	77 892			77 892							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	47 246			47 246							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E												
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	51 276			51 276								
publiques	Obligations cautionnées		VX												
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 223			3 223								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J											
Groupe et associés (2)				VI	38 891			38 891							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	1 139			1 139							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ											
Produits constatés d'avance				8L	256 980			256 980							
TOTAUX				VY	652 781			639 527			13 254				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	29 808	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	22 140	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									



CF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		Société SAS FAYETTE & ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :		3 0 0 9 2 0 1 8			
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WA		135 769	
		de son conjoint						WB			
				moins part déductible *				WC			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		NE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		NE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		NE			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		XW			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7		43 619
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme						WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
						TOTAL I		WR		182 388	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *								WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV		
			- imposées aux taux de 0 %						WH		
			- imposées aux taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						2A		XA			
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY			
Majoration d'amortissement *								XD			
Mesures d'incitation à l'investissement	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF			
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		Z1		19 265	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		163 123		XJ			
		déficit (II moins I)						XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		163 123		XO			

Dossier N° 000300 en Euros.

CABINET FAYETTE et Associés

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES Néant

I. SUIVI DES DÉFICITS
Table with 4 columns: Description, Code, Amount, and another empty column. Rows include: Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I) (K4), Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A) (K5), Déficits reportables (différence K4 - K5) (K6), Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO) (YJ), Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ) (YK).

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI dotations de l'exercice ZT 25 247

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
Table with 4 columns: Description, Code, Amount, and another empty column. Rows include: Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI * (ZV, ZW), Provisions pour risques et charges * (8X, 8Y, 8Z, 9A, 9B, 9C), Provisions pour dépréciation * (9D, 9E, 9F, 9G, 9H, 9J), Charges à payer (9K, 9L, 9M, 9N, 9P, 9R, 9S, 9T), TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) (YN, YO) with arrows pointing to ligne W1 and ligne WU.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Table with 4 columns: Description, Code, Amount, and another empty column. Row: Montant de la réintégration ou de la déduction (LI), Montant au début de l'exercice, Imputations, Montant net à la fin de l'exercice.

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher) XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique



Handwritten signature 'C9'

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	118 177	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
							- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	124 842		Dividendes	ZE	124 842						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	243 019		Report à nouveau	ZG	243 019						
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	ZH	367 861	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT			2 424			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8				XQ	29 639		24 639			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	339 784		334 935			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES				ST	124 427		110 938			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	493 851		472 937			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 768		1 758			
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS				9Z	6 153		5 684			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	7 921		7 442			
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	235 351		233 542			
TVA	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	80 395		74 289			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*						ØB	310 608					
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *		XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA						Plus-values à 15 %	JK			
								Plus-values à 19 %	JM				
Groupe : résultat d'ensemble.		JD						Plus-values à 15 %	JN				
								Plus-values à 19 %	JP				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH						N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

QUADRATUS Informatique



C9

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE					
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1 SERVEUR QUADRATUS	11 981		11 981		
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)	(8)	(9)	(10)			(11)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	

1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)				(B)	(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES

Néant [X]

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8% ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*	

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATIS Informatique



Handwritten signature 'C9'

Désignation de l'entreprise : <u>Société SAS FAYETTE & ASSOCIES</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/>
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES				Néant <input type="checkbox"/>	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :					
Exercice ouvert le : 01/10/2017		et clos le : 30/09/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 178 394
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	1 178 394
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	7 631
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	9 331
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Retrèvements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	16 962
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	466 251
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	4 202
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	470 453
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	
				OG	724 903
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	724 903
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	1 178 394	Effectifs au sens de la CVAE *	
		EY	10		
Période de référence		GY	01/10/2017	GZ	
				30/09/2018	
Date de cessation				HR	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					
Effectif moyen du personnel * :				YP	10
dont apprentis				YF	1
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					



- Expertise comptable
- Commissariat aux comptes

FAYETTE ET ASSOCIES

Allée des Lilas - Rés. Beaumanoir

13100 AIX EN PROVENCE

EXERCICE DU 1^{er} OCTOBRE 2017 AU 30 SEPTEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PARC DE LA BUZINE BAT.B, 67 MONTEE DE SAINT MENET - 13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 80 37 37 - E-mail : barralaudit@free.fr

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts comptables de Marseille
et de Commissaire aux comptes inscrite près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

SARL AU CAPITAL DE 500 000 EUROS - SIRET 794 189 753 00013 - APE 6920Z - N° TVA FR 78 794 189 753



CG



- Expertise comptable
- Commissariat aux comptes

FAYETTE ET ASSOCIES

Allée des Lilas - Rés. Beaumanoir

13100 AIX EN PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2018

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société FAYETTE ET ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société FAYETTE ET ASSOCIES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

PARC DE LA BUZINE BAT.B, 67 MONTEE DE SAINT MENET - 13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 80 37 37 - E-mail : barralaudit@free.fr

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts comptables de Marseille
et de Commissaire aux comptes inscrite près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

SARL AU CAPITAL DE 500 000 EUROS - SIRET 794 189 753 00013 - APE 6920Z - N° TVA FR 78 794 189 753





- Expertise comptable
- Commissariat aux comptes

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations des plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

PARC DE LA BUZINE BAT.B, 67 MONTEE DE SAINT MENET - 13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 80 37 37 - E-mail : barralaudit@free.fr

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts comptables de Marseille
et de Commissaire aux comptes inscrite près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

SARL AU CAPITAL DE 500 000 EUROS - SIRET 794 189 753 00013 - APE 6920Z - N° TVA FR 78 794 189 753



- Expertise comptable
- Commissariat aux comptes

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société FAYETTE ET ASSOCIES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

PARC DE LA BUZINE BAT.B, 67 MONTEE DE SAINT MENET - 13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 80 37 37 - E-mail : barralaudit@free.fr

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts comptables de Marseille
et de Commissaire aux comptes inscrite près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

SARL AU CAPITAL DE 500 000 EUROS - SIRET 794 189 753 00013 - APE 6920Z - N° TVA FR 78 794 189 753





- Expertise comptable
- Commissariat aux comptes

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

PARC DE LA BUZINE BAT.B, 67 MONTEE DE SAINT MENET - 13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 80 37 37 - E-mail : barralaudit@free.fr

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts comptables de Marseille
et de Commissaire aux comptes inscrite près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

SARL AU CAPITAL DE 500 000 EUROS - SIRET 794 189 753 00013 - APE 6920Z - N° TVA FR 78 794 189 753





- Expertise comptable
- Commissariat aux comptes

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MARSEILLE, le 24 janvier 2019

Le Commissaire aux comptes
AUDIT FB, représenté par
Fabienne BARRAL

AUDIT FB
EURL au capital de 500 000 €
SIRET 794 189 753 00013
67 Montée de Saint Menet
Parc de la Buzine Bât B
13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 80 37 37 - Fax 04 91 79 68 29

PARC DE LA BUZINE BAT.B, 67 MONTEE DE SAINT MENET - 13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 80 37 37 - E-mail : barralaudit@free.fr

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts comptables de Marseille
et de Commissaire aux comptes inscrite près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

SARL AU CAPITAL DE 500 000 EUROS - SIRET 794 189 753 00013 - APE 6920Z - N° TVA FR 78 794 189 753

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise Allee des Lilas 13100 AIX EN PROVENCE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 53407674000016 Néant

				Exercice N clos le, <u>13 0 0 9 2 0 1 8</u>	N-1 <u>13 0 0 9 2 0 1 7</u>		
		Brut <u>1</u>	Amortissements, provisions <u>2</u>	Net <u>3</u>	Net <u>4</u>		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF					
	Fonds commercial (1)	AH	599 060		599 060	599 060	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
	Autres immobilisations corporelles	AT	72 678	51 519	21 159	16 409	
Immobilisations en cours	AV						
Avances et acomptes	AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU	950		950	950	
	Créances rattachées à des participations	BB					
	Autres titres immobilisés	BD					
	Prêts	BF					
Autres immobilisations financières*	BH						
TOTAL (II)		BJ	672 688	51 519	621 169	616 419	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	185 664	17 996	167 667	138 402
		Autres créances (3)	BZ	38 039		38 039	65 087
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
Disponibilités		CF	375 351		375 351	409 590	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH					
	TOTAL (III)	CJ	599 054	17 996	581 058	613 079	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 271 742	69 515	1 202 227	1 229 498	

AUDIT FB
 EURL au capital de 500 000 €
 SIRET 791 189 753 00013
 67 Montée de Saint Menet
 Parc de la Buzine Bât B
 13011 MARSEILLE
 Tél. 04 91 80 37 37 - Fax 04 91 79 68 29

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Dossier N° 000300 en Euros. CABINET FAYETTE et Associés



CF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		Société SAS FAYETTE & ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.30.....0.00.....)	DA	230 000	230 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	42 500	42 500	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	23 000	23 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	118 177	118 177	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	135 769	124 842	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)		DL	549 446	538 519	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	35 394	27 726	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	38 891	85 568	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	140 739	101 427	
	Dettes fiscales et sociales	DY	179 638	199 305	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 139	2 392	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	256 980	274 561	
TOTAL (IV)		EC	652 781	690 979	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 202 227	1 229 498	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	639 527	673 205		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AUDIT FB
 EURL au capital de 500 000 €
 SIRET 794 189 753 00013
 67 Montée de Saint Menet
 Parc de la Buzine Bât B
 13011 MARSEILLE
 Tél. 04 91 80 37 37 - Fax 04 91 79 68 29

QUADRATUS Informatique



C9

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

-		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF	
			} services*	FG	1 178 394	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		1 178 394	FK	FL	1 178 394
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	9 331	9 657
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	25 002	
	Autres produits (1) (11)				FQ	7 631	39 214
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 220 357
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	493 851	472 937
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	7 921	7 442
	Salaires et traitements*				FY	385 126	376 713
	Charges sociales (10)				FZ	122 723	123 116
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*		GA	14 114	8 305
			} - dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	13 106		29 892	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
	Autres charges (12)				GE	4 202	135
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 041 044	1 018 540
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	179 314	163 795
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		106
Total des produits financiers (V)					GP		106
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	663	739
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	663	739
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(663)	(633)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	178 650	163 162

AUDIT FB
 EURL au capital de 500 000 €
 SIRET 794 189 753 00013
 67 Montée de Saint Menet
 Parc de la Buzine Bât B
 13011 MARSEILLE
 Tél. 04 91 80 37 37 - Fax 04 91 79 68 29



Désignation de l'entreprise : <u>Société SAS FAYETTE & ASSOCIES</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	737	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	737	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	737	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	43 619	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	1 221 095	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 085 326	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	135 769	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
art. 700		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			737	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Société SAS FAYETTE & ASSOCIES</u>		Néant						
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	599 060	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						
		Matériel de transport *						
		Matériel de bureau et mobilier informatique			65 795			
		Emballages récupérables et divers *						
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ
	Avances et acomptes			LK		LL		LM
TOTAL III			LN	65 795	LO		LP	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	665 805	OH		OJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	599 060	LW	599 060	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IS		MG		MH
						IT		MJ		MK
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM		MN
		Matériel de transport				IV		MP		MQ
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	11 981	MS	72 678	MT
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
TOTAL III			IY		NG	11 981	NH	72 678	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations		I0		OX		OY	950	OZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	950	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	11 981	OL	672 688	OM	

AUDIT FB
 EURL au capital de 500 000 €
 SIRET 794 189 635 00013
 67 Montée de Saint Menet
 Parc de la Bouteille B
 13011 MARSEILLE
 Tél. 04 91 80 37 37 - Fax 04 91 79 68 29

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



C9

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIESNéant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	49 386	QM	14 114	QN	11 981	QO	51 519		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL III	QU	49 386	QV	14 114	QW	11 981	QX	51 519		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON	49 386	OP	14 114	OQ	11 981	OR	51 519		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	V10	V11				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W10				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant de l'exercice	NP + NQ + NR	NW		NS + NT + NU	NY		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000300 en Euros.

CABINET FAYETTE et Associés

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIESNéant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	SF	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7B	7Y	7Z
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	13 106	UF	25 002
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

AUDIT FB
 EURL au capital de 250000000 €
 SIRET 791 189 753 0013
 67 Montée de Saint Menet Bât B
 Parc de la Buzine
 13011 MARSEILLE
 Tél. 04 91 80 37 37 - Fax 04 91 79 68 29

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	185 664		185 664					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	94		94					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	15 999		15 999				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	21 946		21 946				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
	Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX				VT	223 703	VU	223 703	VV	
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	35 394		22 140		13 254				
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	140 739		140 739						
Personnel et comptes rattachés		8C	77 892		77 892						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	47 246		47 246						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	51 276		51 276						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 223		3 223						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	38 891		38 891						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 139		1 139						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	256 980		256 980						
TOTAUX				VY	652 781	VZ	639 527		13 254		
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	29 808	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	22 140	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

AUDIT FB
 EURL au capital de 500 000 €
 SIRET 794 189 753 00013
 67 Montée de Saint Mener
 Parc de la Buzine Bât B
 13011 MARSEILLE
 Tél. 04 91 80 37 57 - Fax 04 91 79 68 29

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



C9

**TABLEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : Société SAS FAYETTE & ASSOCIES										Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	118 177	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	124 842		Dividendes		ZE	124 842					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF						
					Report à nouveau		ZG	243 019					
TOTAL I			OF	243 019	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	367 861			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT				2 424				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	29 639			24 639				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	339 784			334 935				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	124 427			110 938				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	493 851			472 937				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 768			1 758				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	6 153			5 684				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	7 921			7 442				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	235 351			233 542				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	80 395			74 289				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB	310 608							
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%			%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente déclaration.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

AUDITEUR
 EURL au capital de 500 000 €
 SIRET 79 189 743 00013
 67 Montée de Saint Menet
 Parc de la Buzine Bât B
 13011 MARSEILLE
 Tél. 04 91 80 37 37- Fax 04 91 79 68 29

QUADMATUS Informatique



C9

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 202 226.75 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 178 393.57 Euros et dégageant un bénéfice de 135 768.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL 599 060		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	65 795		18 864
	TOTAL 65 795		18 864
Autres participations	950		
	TOTAL 950		
	TOTAL GENERAL 665 805		18 864

AUDIT FB
EURL au capital de 500 000 €
SIRET 794 189 753 00013
67 Montée de Saint Menet
Parc de la Buzine Bât B
13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 80 37 37- Fax 04 91 79 68 29

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			599 060	599 060
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 981	72 678	72 678
	TOTAL		11 981	72 678	72 678
Autres participations				950	950
	TOTAL			950	950
	TOTAL GENERAL		11 981	672 688	672 688

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	49 386	14 114	11 981	51 519
	TOTAL	49 386	11 981	51 519
	TOTAL GENERAL	49 386	11 981	51 519

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	14 114				
	TOTAL	14 114			
	TOTAL GENERAL	14 114			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	29 892	13 106	25 002		17 996
	TOTAL	29 892	25 002		17 996
	TOTAL GENERAL	29 892	25 002		17 996
Dont dotations et reprises d'exploitation		13 106	25 002		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
action	1.0000	230 000			230 000

AUDIT FB
EURL au capital de 500 000 €
SIRET 794 189 753 00013
67 Montée de Saint Menet
Parc de la Buzine Bât B
13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 80 37 37- Fax 04 91 79 68 29

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
fonds commercial			599 060	599 060
Total			599 060	599 060

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

AUDIT FB
EURL au capital de 500 000 €
SIRET 794 189 753 00013
67 Montée de Saint Menet
Parc de la Buzine Bât B
13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 80 37 37- Fax 04 91 79 68 29

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 000
Dettes fiscales et sociales	106 162
Total	196 162

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	256 980
Total	256 980

AUDIT FB
EURL au capital de 500 000 €
SIRET 94 189 753 0013
67 Montée de Saint-Menet
Parc de la Mairie Bât B
13000 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 91 80 57 37 Fax 04 91 79 68 29



CF

FAYETTE ET ASSOCIES
Société par Actions Simplifiée au Capital de 230 000 €
Siège social : Beaumanoir 1 – Allée des Lilas
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX : 534 076 740

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05/02/2019

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à 135 769 € de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice :	+ 135 769 €
TOTAL	+ 135 769 €

Affectation :

Distribution de dividendes	+ 135 769 €
TOTAL	+ 135 769 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
Le Président

